## AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité					du scrutii	า	
Saint-Severin					25 1	1	02
		-1		Ann			Jour
					1		1
				Page		de _	
_es bureaux de vo	te par anticipa	tion, qui sont accessibles aux personnes handicap	ées, sont	établis a	ux endroi	ts su	ivants
Bureau d	e vote	Endroit (adresse)		Numéros des sections de vote rattachées à ce bureau			
BVA*	BVPE** (le cas échéant)						
1		51, boulevard Saint-Louis		De	12:00 à	2	0:00
				De	à	L.	
				De	à	ı	
				De	à		
		1		De	à		
				De	à		
				De	à		
BVA: bureau de vote * BVPE: bureau de vot  Ces bureaux seror	te au bureau de la	présidente ou du président d'élection dates suivantes:					
		8º jour précédant celui du scrutin :	Constitution of the second				
BVA		<b>7º jour</b> précédant celui du scrutin :	Année 2025 Année	Mois 10 Mois	Jour 26		
		9º jour précédant celui du scrutin :	Année	Mois	lous		
BVPE		6º jour précédant celui du scrutin :	Année	Mois	Jour		
		5° jour précédant celui du scrutin :	Année	Mois	Jour		
		4º jour précédant celui du scrutin :	Année	Mois	Jour		
SIGNATURE	TA LOUNG					O See	
Finh.	1/6			1			
) sia juin	Président(e) d'éle	ection, areffier(-ière) ou areffier(-ière)-trésorier(-ière)		202			14